



Julien Burgholzer

Ingénieur ENTPE ayant effectué le double cursus ingénieur-architecte
Chef de groupe au CETE de l'Est

Pourquoi ce choix du double cursus ?

Parce que j'étais attiré par les différentes formes de rigueur et de créativité que nécessitent les deux fonctions d'ingénieur et d'architecte. Mon double cursus m'a permis de me confronter en même temps à la science, à la technique et à l'art. Ce fut vraiment très enrichissant. A l'ENTPE j'ai choisi la voie d'approfondissement Bâtiment.

Quelles fonctions exercez-vous actuellement ?

Depuis ma sortie de l'école je travaille pour le CETE Est. Il s'agit d'un « Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement » du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie. Il intervient sur les régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne et propose son expertise technique à des services de l'Etat, à des collectivités locales ou bien à des organismes publics comme l'ADEME... Le CETE fonctionne comme un bureau d'études public qui fournit des prestations de contrôle, d'étude, d'expertise, mais aussi de recherche appliquée, d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou encore de formation. Avec le temps, mes fonctions ont pris une dimension managériale puisque j'encadre une équipe de quinze personnes. Mais la technique et l'innovation irriguent toujours l'ensemble de mon activité professionnelle.

Sur quels sujets travaillez-vous actuellement ?

Ils sont nombreux. J'en citerai deux, qui sont au cœur de l'innovation. Tout d'abord, les éco-isolants, ces matériaux et techniques d'isolation plus respectueux de l'environnement que nous travaillons à mettre au point et à diffuser. Ensuite, les bâtiments à basse consommation, que nous suivons sur plusieurs années afin d'en mesurer le plus finement possible la performance énergétique.

Pourquoi avoir choisi le statut de fonctionnaire à l'école ?

Parce que j'avais le sens de l'intérêt collectif, envie de travailler à l'intérêt général, d'être confronté aux grandes questions de société et aux défis techniques qu'elles posent. Par ailleurs, entrer à l'ENTPE avec ce statut permet plusieurs parcours, via les détachements possibles.

Et votre formation d'architecte ?

Les circonstances ont fait évoluer ma carrière vers le côté scientifique et technique. Mais mon cursus d'architecte m'est très utile dans le cadre de mon activité professionnelle où je croise de nombreux architectes et constructeurs dont je partage toute une partie de la culture.

Si vous deviez conseiller l'ENTPE à un étudiant actuel ?

Je lui dirais qu'il va trouver une grande diversité de voies possibles. J'ai fait le choix du secteur public, certains en ont fait d'autres, chacun se réalise à sa manière...